

Des conditions de rentrée inacceptables

À l'heure où ce texte est écrit, une certitude déjà, les jeunes sont les premières victimes de la rentrée Macron/Blanquer. Victimes du bac Blanquer et du couperet Parcoursup qui les privent de l'accès aux formations de leur choix, quand ils ne les privent pas simplement d'université. Victimes comme beaucoup d'autres des attaques de l'assurance-chômage limitant les ayants droits et les indemnisations. Victimes de la poursuite de l'épidémie de COVID et de sa gestion.

Les personnels, comme les élèves et les étudiant·es pâtissent de la désorganisation délibérée de la rentrée par les équipes Blanquer-Vidal. Alors que l'École publique laïque a été désorganisée et attaquée comme jamais dans son histoire :

- rien pour rattraper les retards dus à la maladie et aux réponses incohérentes du ministère ;
- pas de créations de postes d'enseignant·es pour les rattrapages et dédoublements, pas plus de surveillant·es, qui ont pourtant montré toute leur efficacité dans cette période de crise, pas plus d'agent·es pour effectuer le surcroît de tâches imposés par l'épidémie, pas plus de personnels médicaux pour la prévention, le dialogue, les soins, et les éventuelles vaccinations ;
- et bien sûr insuffisance extrême des équipements permettant aux personnels et aux élèves de travailler dans des conditions décentes (capteurs de CO2, masques adaptés pour tout·es...).

Toutes les catégories de travailleur·es subissent les contrecoups d'un nouveau déconfinement davantage dicté par des contraintes économiques et les stratégies électorales que par des impératifs de santé. Ils et elles subissent également les dernières attaques de Macron : quatrième pic épidémique grave ; insuffisance de doses vaccinales ; et dans le même temps, quasi obligation, par des moyens grossiers de la vaccination et du Pass sanitaire ; division des travailleur·es en désignant comme boucs émissaires des personnels de santé qui n'en peuvent plus, abandonnés en même temps que l'hôpital public.

Ces deux dernières mesures, inacceptables, suscitent de vives mobilisations, inédites pendant les vacances d'été, qui ne sont pas sans rappeler les mobilisations des gilets jaunes, avec parfois des appels syndicaux mais qui restent encore trop peu nombreuses. Il est de la responsabilité du syndicalisme de prendre tout sa part dans l'action pour le retrait des mesures liberticides annoncées par Macron, pour combattre toute influence réactionnaire (anti-vaccins) ou de l'extrême-droite dans le mouvement.

Elles confirment encore plus que ce gouvernement n'est légitime en rien : ni pour attaquer ainsi les soignant·es, ni pour prétendre imposer le Pass sanitaire afin de régenter nos vies ; ni pour prétendre retarder l'âge de la retraite ; ni pour faire rembourser par les plus modestes la dette souveraine du pays ou le déficit de la sécu, liés à la gestion et à l'exploitation de la crise sanitaire (d'autant que les fortunes des plus riches ont augmenté cette année de 30 %). En fait Macron prouve un peu plus qu'il n'est que l'exécuteur des exigences patronales. Plus de profits en surexploitant les travailleur·es, et en pillant et polluant le monde. De telles politiques au service du capital ont aussi des conséquences écologiques de plus en plus désastreuses, et qui se multiplient : réchauffement climatique, avec des dômes de chaleur en Espagne ou au Canada, canicule, incendies monstre, inondations meurtrières, particulièrement en Allemagne et en Belgique.

Le programme COVAX ou la levée des brevets ne saurait être suffisants, particulièrement pour permettre aux pays pauvres de se procurer le nombre de vaccins dont ils ont besoin, ce qui pose la question de la nationalisation et/ou de l'expropriation sous contrôle des travailleur·es des laboratoires pharmaceutiques.

Les directions syndicales, engluées dans le dialogue social, ne répondent pas aux enjeux de la période, comme en témoigne la signature unanime du protocole sur le télétravail dans la Fonction publique. Comme en témoigne aussi l'annonce de deux "journées d'action" tardives conçues pour être sans lendemain, sans plateforme claire.

Il y a donc urgence à développer les mouvements auto-organisés pour la satisfaction des revendications qui sont apparues dans les luttes : contre l'obligation vaccinale et le Pass sanitaire, pour les libertés, contre l'état d'urgence sanitaire, les violences policières et la traque des exilé·es, pour la défense des services publics, la création de postes et les budgets nécessaires (Hôpitaux, Transports, École....).

Dans l'éducation, la mobilisation vis-à-vis des contre-réformes Blanquer reste la priorité, dès la rentrée et en s'appuyant sur des AG souveraines de personnels (coordinations, AG inter-établissements...). Émancipation va proposer en ce sens aux collectifs de lutte et aux syndicats une initiative unitaire au premier trimestre. Elle interviendra dans les instances syndicales où elle est présente pour porter cette perspective.

Macron fait de la précarité un cheval de Troie contre les différents niveaux de la Fonction publique. Dans l'éducation, des milliers de personnels aux contrats toujours plus précaires sont actuellement victimes d'un plan massif de licenciement. La seule réponse revendicative à la hauteur, c'est le réemploi de tous les non titulaires et la titularisation immédiate et sans conditions des contractuel·les, AESH, AED... et la généralisation de collectifs unitaires de non-titulaires qui se coordonnent à tous les niveaux, soutenus par les titulaires et les syndicats. Cette prise en charge syndicale de la précarité doit commencer au niveau des services, des établissements, des écoles par un suivi individualisé systématique dès le début d'année, l'accompagnement dans les démarches pour l'obtention des droits, l'organisation de rassemblements et délégations aux rectorats et l'aide à la mise en place de collectifs de lutte.

La réactivation des réseaux interprofessionnels à la rentrée et la préparation de la grève reconductible jusqu'à satisfaction sont les meilleures réponses aux annonces de poursuite des attaques sur les retraites et l'assurance-chômage et aux largesses concédées au patronat, particulièrement avec le plan de relance.

Mais il ne faut pas perdre de vue dans ces mobilisations la priorité qui doit être donnée à la défense des plus exploité·es et d'un environnement vivable pour tou·tes, qui donnent lieu au développement de mobilisations à la base (défense des ZAD et des "JADS", jardins à défendre...). Elle doit s'accompagner d'initiatives dans tous les domaines (écoféminisme, écosyndicalisme...) afin de contribuer à construire des alternatives au capitalisme, avec les luttes de terrain et la jeunesse... et que "plus jamais ça" ne reste pas une formule incantatoire.

Émancipation tendance intersyndicale
Brassy, le 17 juillet 2021

Contact : tendance.emancipation@gmail.com

Site : <http://www.emancipation.fr>

Facebook : Emancipation-tendance intersyndicale

Écrire en lettres d'imprimerie ¶		1 an = 10 numéros ¶							
Nom et prénom	¶								
Adresse	¶								
Code postal..... Ville.....	¶								
Adresse mel	¶								
Je m'abonne à la tribune de libre expression ¶ L'Émancipation syndicale et pédagogique ¶									
<input type="checkbox"/> Abonnement >>	>	<input type="checkbox"/> Réabonnement >	¶						
Montant de mon abonnement :									
Je soutiens L'Émancipation syndicale et pédagogique ¶									
<input type="checkbox"/> En participant à la souscription permanente ¶									
Montant de ma participation :									
J'adresse mon chèque à Pierre Stambul, 27 promenade du grand large, 13008, Marseille ¶ (chèque à l'ordre des Ami·e·s de l'Émancipation) ¶ ou j'effectue un virement sur le compte Les Ami·e·s de l'émancipation (Caisse d'épargne) ¶ IBAN : FR76 1131 5000 0108 0058 8034 722 ¶ Pour joindre le trésorier : pierre.stambul@orange.fr									
		<table border="1"><tr><td>Abonnement de soutien ¶ (salaire mensuel supérieur à 2200 €)</td><td>65 €</td></tr><tr><td>Abonnement</td><td>45 €</td></tr><tr><td>Abonnement à tarif réduit ¶ (revenu mensuel inférieur à 1300 €)</td><td>23 €</td></tr></table>		Abonnement de soutien ¶ (salaire mensuel supérieur à 2200 €)	65 €	Abonnement	45 €	Abonnement à tarif réduit ¶ (revenu mensuel inférieur à 1300 €)	23 €
Abonnement de soutien ¶ (salaire mensuel supérieur à 2200 €)	65 €								
Abonnement	45 €								
Abonnement à tarif réduit ¶ (revenu mensuel inférieur à 1300 €)	23 €								
		Envois doubles : ajouter 10 € ¶ <i>Envois pour diffusions, étudiantEs, chômeurs, chômeuses, précaires : nous contacter.</i>							
Notre revue est ouverte à touTEs celles et ceux qui partagent nos objectifs et s'inscrivent dans nos références, ainsi qu'aux collaborateurs et collaboratrices occasionnelLES que nous pourrions solliciter. ¶ Les articles sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurEs. Seuls ceux signés "L'Émancipation syndicale et pédagogique" engagent l'ensemble de la revue.									